



PERMIS B

(BOITE MANUELLE)

DOSSIER : pièces à fournir

Photocopie : de votre carte d'identité.

 Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (si âgé de plus de 17 ans).

• Attestation Scolaire de Sécurité Routière ASSR 2 (si âgé de moins de 17 ans).

2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).

 La photocopie de votre PERMIS AM (bsr) si vous en êtes titulaire.

Justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Attestation d'hébergement.

• Photocopie de la carte d'identité de la personne qui héberge.

(Même nom et prénom sur les 3 documents)

PERMANENCE DU BUREAU:

• Mercredi de 16h à 18h

• Vendredi de 16h à 18h

• Samedi de 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE:

Nos séances de **code de la route** durent 1h et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

Mercredi 18hVendredi 18hSamedi 11h

Auto-école Jeannette

14 Rue de l'église 88360 Rupt sur Moselle Jeannette : 06.20.54.67.37 autoecolejeannette@yahoo.fr

EVALUATION DE DEPART :

Obligatoire avant d'établir le devis et le contrat de formation 50.00€

GESTION ADMINISTRATIVE: 50,00 €

FOURNITURES:

Kit B pochette

(Livre de code, Livret de conduite Fiche de suivi numérique 55,00€ et livret vérif.permis obligatoire)

CODE:

Forfait code valable 6 mois
(1 Accès en salle + 1 Accès internet)
Frais d'accompagnement
A l'examen Théorique

180,00€
50,00€

CONDUITE:

Formation initiale

(20 leçons de conduite à 50€) 1000,00€ 1 Examen blanc 50,00€ Frais d'accompagnement A l'examen Pratique 50,00€

TOTAL 1485,00 €

Payable en 5 fois (297.00€) Ou à la prestation

Redevance examen code 30,00 €
Leçon supplémentaire 50,00 €
Renouvellement accès code internet 50,00 €

Valable 6 mois

Tarifs TTC dont TVA 20%

Attention : le total est calculé sur le minimum

réglementaire de 20 heures de conduite.

Volume d'heures généralement constaté : 30 à 35 h.